



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine

DECLARATION DE LA RADDHO SUR L'ELECTION PRESIDENTIELLE DU 13 NOVEMBRE 2005

La **Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO)** est une organisation de promotion et de protection des droits humains qui observe les élections sur le continent depuis 1991. En partenariat avec la Fondation Friedrich Ebert, la RADDHO a amené une équipe qui travaille à l'élaboration d'un guide électoral pour les pays de la CEDEAO.

La **RADDHO** suit avec attention le processus démocratique au Burkina Faso depuis 1992. Depuis l'indépendance de ce pays, sur 12 régimes politiques, huit sont parvenus au pouvoir par coup d'Etat militaire et quatre seulement par voie électorale. En 1998 où la vie politique était pratiquement dans la rue et les élections législatives de 2002 une évolution notable a permis de renouer avec une vie politique et institutionnelle normale, entraînant une relative stabilité politique.

Pour bien situer l'élection de 2005 dans le processus burkinabé et dans la recréation du système, il faut bien entendu le comparer aux événements similaires antérieurs. L'élection présidentielle de 1991 avait été boycottée par tous les partis d'opposition, celle de 1998 avait été partiellement boycottée par l'opposition tandis que celle de 2005 n'enregistre que le demi - boycott de Hermann Yaméogo. On note donc que, de plus en plus, les acteurs politiques font confiance au système. Il faut saluer le travail du collège des sages et de la commission de concertation sur les réformes politiques.

Le deuxième problème de la démocratisation ce sont les changements subis par la Constitution et le Code électoral. Depuis 1990, le code électoral a subi sept modifications en quinze ans, certaines dispositions fondamentales de la Constitution ont également été modifiées à plusieurs reprises, notamment les dispositions relatives à la limitation de la durée du mandat présidentiel. A cela on peut ajouter les modifications du mode de scrutin. Ces éléments d'appréciation permettent d'évaluer l'évolution en dents de scie du processus démocratique. Le moment est venu de renforcer le processus par un dialogue politique permanent entre les acteurs politiques et ceux de la société civile.

Concernant le scrutin, la RADDHO a déployé 12 observateurs (06 locaux et 06 de la RADDHO) et procédé à l'observation du scrutin dans 150 bureaux de vote dans les localités suivantes : Kadiogo, Ziniaré, Koudougou (Réo, Poa, Sanguié), Ouahigouya (Yatenga, Ourssi, Yako).

Les équipes d'observateurs de la RADDHO ont pu constater sur le terrain les faits suivants :

- **Le matériel électoral** : en place, sauf dans quelques localités où certains matériels (encre, urne, cachet) n'ont pas été acheminés à temps.
- **Les membres des bureaux de vote** étaient présents à l'heure et ont fait montre d'une grande disponibilité vis-à-vis des électeurs et en particulier des handicapés, analphabètes, personnes âgées etc. Les observateurs ont été reçus avec courtoisie
- **Les représentants de candidats** : Seuls ceux du candidat Blaise Compaoré étaient présents dans tous les bureaux de vote visités, et parfois il y avait un titulaire et un suppléant. En revanche, parmi les onze candidats de l'opposition, seuls quatre étaient souvent représentés (Laurent Bado, Pargui Emile Paré, Bénéwendé Stanislas Sankara, Ali Lankoandé). Cependant dans les zones rurales, dans l'écrasante majorité des bureaux de vote, seuls les représentants de Blaise Compaoré étaient présents. Nos équipes ont noté les relations empreintes de courtoisie et de respect entre les membres du bureau de vote, les représentants de candidats et la CENI.
- **Les électeurs** : ils sont venus en grand nombre, bien avant l'ouverture des bureaux de vote, dans une grande discipline, ce qui a contribué à un scrutin pacifique, serein et sans aucune tension notable.
- **La CENI** et ses démembrements locaux ont été actifs, ils ont bien supervisé le scrutin et effectué le travail de correction en cas de besoin.

Toutefois, un certain nombre d'irrégularités ont été constatées concernant :

- l'identification des électeurs : c'est une question récurrente dans la plupart des pays africains où la question de l'état - civil se pose avec acuité. Concernant le Burkina Faso, le problème du fichier électoral, des inscriptions multiples, pose la grave question de l'identification de l'électeur. Sept documents peuvent être présentés pour s'inscrire et pour voter, dont certains ne permettent pas une identification sûre de l'électeur.
- concernant la fiabilité du fichier, il fait l'objet d'une grande controverse de la part des partis et candidats de l'opposition (présence de personnes décédées ou qui sont en déplacement dans d'autres régions ou en dehors du pays).
- Entre 2002 (liste manuelle) et 2005 (liste informatisée), si l'on peut se réjouir de l'informatisation du fichier qu'appelaient de leurs vœux l'opposition, la société civile et les observateurs internationaux, on doit en revanche fortement recommander un audit du fichier actuel, de manière à garantir sa fiabilité et de mettre ainsi un terme à la longue polémique qu'il a suscitée.
- Pour ce qui est de la sécurité, la RADDHO a déploré la présence de militaires en armes dans les environs et parfois dans les bureaux de vote.
- Des militaires ont voté revêtus de leur uniforme, ce qui peut influencer le vote des citoyens. Il faut par conséquent veiller soit à ce que les militaires votent en tenue dans les camps militaires avec possibilité pour les observateurs nationaux et internationaux d'accéder aux bureaux de vote, ou bien à ce qu'ils votent en même que les autres citoyens, sans leur uniforme.
- Concernant la compétence électorale : certains électeurs analphabètes ne savent pas voter, ce qui a pu augmenter le taux de bulletins nuls. Le bulletin unique comporte quelques inconvénients qu'il faudrait corriger. L'Etat, la société civile et les partis politiques doivent, chacun en ce qui le concerne, contribuer à une meilleure formation des électeurs.

Il faut aussi déplorer le manque d'équilibre dans la répartition des électeurs entre les bureaux de vote : un bureau de vote peut compter 799 inscrits, un autre 13 inscrits seulement.

- Le dépouillement : dans la plupart des localités situées en zones rurales, il s'est effectué dans des conditions difficiles du fait d'un éclairage déficient.
- Le taux de participation ne semble pas des plus élevés et peut être évalué autour de 55%.

En dépit des irrégularités notées sur le terrain, le scrutin s'est déroulé de façon régulière sur toute l'étendue du territoire observé, et les électeurs ont voté librement, de façon sereine et disciplinée, sans tension notable.

La RADDHO salue le souci de transparence qui a conduit à mettre le fichier sur Internet et à remettre des CD-ROM aux partis politiques, mais déplore que ces facilités n'aient pas été exploitées à temps par les uns et les autres.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Malgré l'apparente absence d'enjeux de cette élection présidentielle qui semble avoir opposé un "poids lourd" à des "poids plume" du fait même de la disparité abyssale entre les moyens financiers, logistiques et la capacité organisationnelle du candidat de la mouvance présidentielle et ceux de l'opposition, l'élection présidentielle de 2005 se manifeste comme une étape décisive dans le processus démocratique, dans la mesure où elle apparaît comme la première élection " acceptable ", d'où l'intérêt d'une évaluation systématique de ses forces et faiblesses, afin d'en tirer les leçons pertinentes pour une consolidation et un renforcement des acquis démocratiques, de manière à susciter la confiance des acteurs politiques, de la société civile et l'adhésion des citoyens. Pour y parvenir, la RADDHO recommande :

- l'institution d'un dialogue politique permanent pour la construction de normes électorales sur la base d'un large consensus des acteurs (ici nous pensons à la fois aux textes, aux organes de régulation et aux comportements) ;
- l'adoption d'un pacte républicain pour le Burkina Faso qui pourrait servir de déclencheur d'un dialogue politique sur les institutions, les valeurs républicaines et citoyennes que les Burkinabé et/ou les Ouest - africains pourraient partager ;
- un audit systématique du fichier électoral sous le contrôle des différents acteurs ;
- la limitation à la carte nationale d'identité, au passeport et au permis de conduire des documents qui permettent aussi bien l'inscription sur les listes électorales que le vote ;
- le réexamen et le respect scrupuleux du principe d'égalité des candidats à l'élection pour éviter une excessive disparité des moyens entre les candidats qui risque de fausser le jeu électoral : il faut absolument plafonner le budget de campagne des candidats aux diverses élections pour éviter qu'un candidat ou un parti ne " plane trop sur les autres " ;
- la retenue des candidats et l'abstention de leur part ou de ceux de leur camp de toute déclaration intempestive à propos des résultats de l'élection tant que les organes de délibération idoines (CENI, Conseil Constitutionnel) ne se sont pas prononcés, pour éviter les tensions et les controverses inutiles.

Fait à Ouagadougou, le 16 Novembre 2005
Le Secrétariat Général